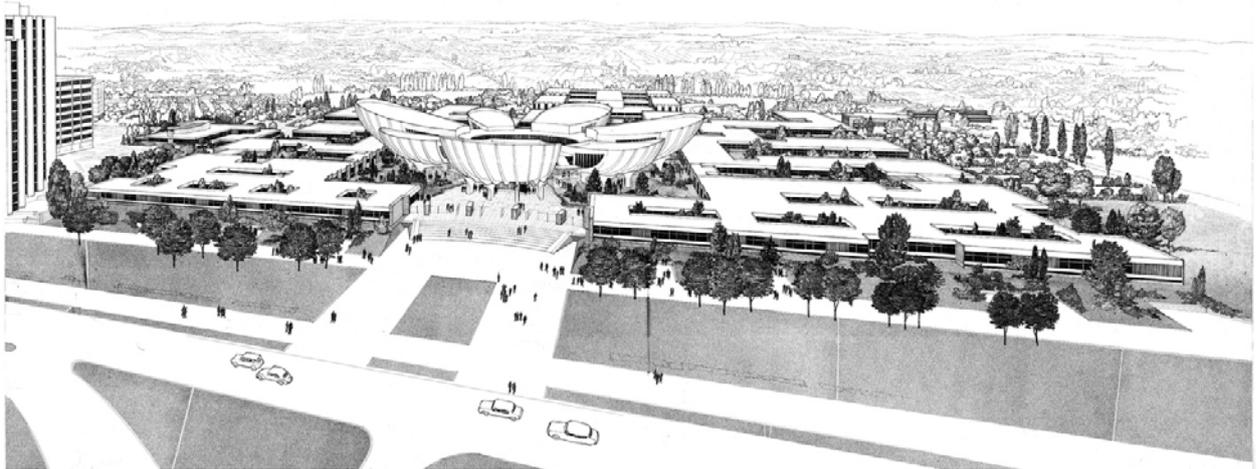


Les Coquilles, un nom curieux...

Anne Jacquesson – 2018



A&D Dubard de Gaillarbois – R. Clauzier – *Perspective d'ensemble- Paris, novembre 1971*(archives URCA)

« Les Coquilles » est un terme familier, non seulement aux personnels de l'Université rémoise ou aux étudiants, mais il est aussi couramment employé par les habitants de Reims. Tous désignent par ce surnom cette construction singulière que sont les amphithéâtres élevés par les architectes André et Denis Dubard de Gaillarbois sur le campus Croix-Rouge.

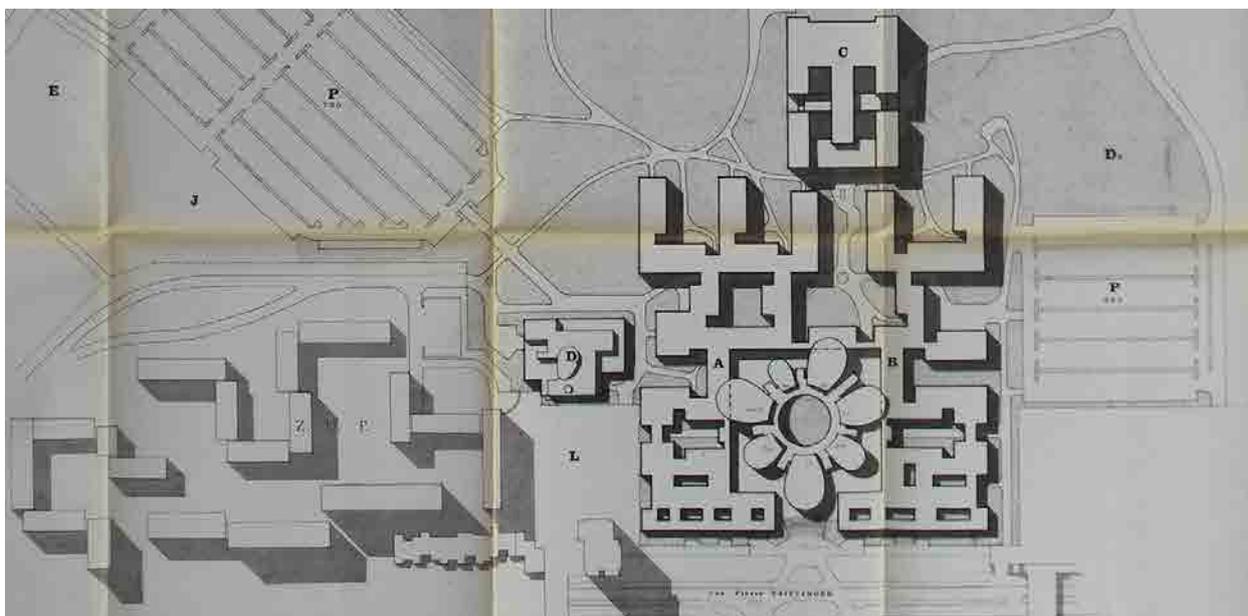
À proximité du campus, il existe même depuis 2014 une voie nommée « allée des Coquilles », preuve de l'ancrage du terme dans la collectivité. Le journal local L'Union peut titrer sans plus d'explications le 20 mars 2015 : « Après dix ans de travaux, les coquilles enfin réhabilitées ». La même année, le journal L'Étudiant titre plus malicieusement : « Portrait d'université. Reims sort de sa coquille ». Les « Coquilles de Reims » ont même leur page dédiée sur Wikipédia. La base Mérimée, l'inventaire général du patrimoine culturel, désigne ces amphithéâtres comme « Le bâtiment, dit les Coquilles, [...] ».

Des coquilles plus fleuries qu'elles n'y paraissent ?

Mais quand ce nom est-il apparu ? Les créateurs des amphis, les architectes eux-mêmes, sont-ils à l'origine du terme ? Lorsque André Dubard de Gaillarbois rédige des notes manuscrites sur le campus Croix-Rouge (non datées mais vraisemblablement écrites dans les années 1980), il ne parle pas de « coquilles » mais de « motif architectural », sans plus de précision, et renvoie à la lecture d'un article du Figaro du 4 mai 1972 intitulé « Le temps des "amphis" en fleur ». Selon l'architecte, cet article dit l'essentiel sur son travail.

Le journaliste Rolf Lemoine, spécialiste de l'architecture, après avoir décrit les bâtiments horizontaux, écrit : « Au centre se construit une composition monumentale : fleur aux gigantesques pétales autour d'une place à ciel ouvert. » Fleur, pétales... mais aucune mention de coquilles.

Les architectes, avant toute construction, dessinent des plans qui montrent l'emprise et la forme des bâtiments sur le terrain ou la disposition des espaces dans le bâtiment. Ce sont des vues de dessus : plans de masse, plans de niveaux, etc. Cette vue « d'en haut », les hommes de l'art l'ont toujours en tête ainsi que leurs équipes. De ce point de vue, la fleur formée à l'origine par les sept amphis prévus est évidente vue « du ciel ».



A&D Dubard de Gailarbois – R. Clauzier – *Plan de masse – Paris, le 13/02/1970* (archives URCA)

Vue du ciel : des pétales. Mais à hauteur d'homme ?

Cependant, ce n'est pas la vue perçue par le commun des mortels, l'usager du site ou l'habitant, qui voit les bâtiments « d'en bas ».

De plus, le chantier fut définitivement stoppé en 1973 alors que six amphis seulement sur sept étaient construits. Le cercle incomplet des pétales rend la fleur d'autant moins perceptible.

Une fois l'œuvre proposée au public, elle n'appartient plus à son créateur : ce principe semble s'imposer ici une fois encore, tout au moins en ce qui concerne la dénomination du bâti.

Pétales ou coquillages ?

Les revues spécialisées de l'époque nous livrent d'autres indices.

L'Architecture française, en novembre 1971, publie : « Ensemble universitaire de la Croix-Rouge à Reims ». On y lit : « [...], les amphithéâtres, en forme de coquillage ou de pétales, constituent une fleur ouverte sur la lumière. »¹ Le texte est quasiment le même dans l'article publié par *L'Architecture d'aujourd'hui* en février/mars 1972². En juin 1972, *Les Annales de l'institut technique du bâtiment et des travaux publics*, dans une sorte de copier-coller avec fautes d'orthographe inhérentes au procédé, reprend encore et toujours les mêmes termes : « Leur forme de coquillage ou de pétales constituent une fleur ouverte sur la lumière. »³

Ces trois articles ne sont pas signés mais s'inspirent très vraisemblablement d'un texte fourni par les architectes⁴. On retrouve donc, dans ces revues professionnelles, le thème de la fleur et de ses pétales mais on voit apparaître dès 1971 la notion de coquille sous le mot « coquillage », introduite par les architectes eux-mêmes. D'autre part, les trois revues emploient le terme de « coque » pour désigner la structure en lamellé-collé des bâtiments. « Coques », « coquillages »... on s'approche de « coquilles » !

¹ « Ensemble universitaire de la Croix-Rouge à Reims », dans *L'Architecture française*, n°351-352, novembre 1971, pp. 51-54.

² « Ensemble universitaire de la Croix-Rouge à Reims », dans *L'Architecture d'aujourd'hui*, n°160, fév./mars 1972, pp. 73-75.

³ « Ensemble universitaire de la Croix-Rouge à Reims » dans *Annales de l'institut technique du bâtiment et des travaux publics*, n°294, série « Visites de chantier » n°72, juin 1972.

⁴ On peut lire dans l'article cité de *L'Architecture d'aujourd'hui* : « Nous avons tenu à intégrer en seul ensemble les deux Facultés, en leur donnant une entrée commune et un centre commun. » Ce « nous » trahit le texte des architectes qui est d'ailleurs précédé de guillemets. La suite de l'article, qui inclut la fameuse phrase sur les amphis en forme de coquillages ou de pétales constituant une fleur ouverte, est lui-même précédé de guillemets. Les guillemets sont absents des autres articles cités utilisant une formule similaire.

L'évidence des « Coquilles » s'impose.

Un coup d'œil jeté aux livres d'architecture qui mentionnent le campus Croix-Rouge de Reims, permet d'en apprendre encore davantage. *L'Histoire de l'architecture moderne en France*⁵, de René Jullian, parue en 1984, raconte : « À Reims, dans les années 1970, ce sont les amphithéâtres des facultés de lettres et de droit qui retiennent l'attention par l'originalité de leur parti : Dubard et De Gaillarbois [sic] en ont édifié plusieurs, en forme de vastes coquilles, où le bois s'associe au béton. » Le mot « coquilles » est ici écrit noir sur blanc.

Mieux encore, dans le *Guide d'architecture contemporaine en France*⁶, on peut lire : « Dominant l'ensemble du campus le groupe des sept amphithéâtres (dont trois sont actuellement construits) crée un signal et propose des formes architecturales inhabituelles : de vastes coquilles. » Or, ce guide date de 1972 et la construction des amphis n'est pas encore terminée !

Le terme est donc apparu avant même la fin du chantier, et il fut d'emblée adopté par la collectivité.

Il est indéniable que les amphithéâtres, vus « d'en bas », par leur forme triée d'arcs rayonnants, leur couleur blanche et leur toit plat, évoquent des coquilles Saint-Jacques. L'architecte André Dubard de Gaillarbois l'a admis dans un document dactylographié, daté du 11 mars 1994, quelques années avant son décès : « Ces amphithéâtres en forme de coquilles constituent le motif architectural recherché. »

Pour autant, le champ lexical de la fleur n'a pas totalement disparu des esprits pour désigner ces amphis puisque dans l'article de *L'Union* de 2015, précédemment cité, la légende sous une photo commençait par cette phrase : « La Corolle et ses 6 pétales font désormais partie du Patrimoine du 20^e siècle. » La page sur laquelle vous êtes en train de lire cet article s'intitule : « La Corolle et les bâtiments originels » !

Le logo de l'Université de Reims Champagne-Ardenne

Proposant une synthèse graphique de tous ces vocables, le logo de l'URCA s'inspire autant d'une fleur que de coquilles. Il a su saisir les différents points de vue qu'offrent ces amphithéâtres qui se sont imposés dans le paysage rémois et qui sont devenus l'emblème de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.



⁵ *Histoire de l'architecture moderne en France de 1889 à nos jours : un siècle de modernité*, René Jullian, Paris, Philippe Sers, 1984, p.271.

⁶ *Guide d'architecture contemporaine en France*, D. Amouroux, M. Crettol, J.P. Monnet, Paris, A.A. TECHNIC- UNION, 1972, p.171.